

**UN  
VÉRITABLE  
MILIEU DE VIE  
CRÉÉ PAR ET  
POUR LES  
AÎNÉS**

*Partie  
prenante  
d'une initiative  
nationale*



**Association des groupes de  
ressources techniques du Québec**



### **ABORDABLE**

Des loyers et des services abordables afin d'éviter que les aînés ne dilapident leur patrimoine ou ne tombent dans la pauvreté.

### **AVEC CONTINUUM DE SERVICES**

Un milieu de vie qui s'adapte à l'évolution des besoins des personnes en fonction de l'évolution de leur condition de santé, tant sur le plan de l'aménagement, des services que des soins de santé. Ces derniers devront être offerts gratuitement par le système public.

### **OUVERT SUR LA COMMUNAUTÉ**

Un milieu où une diversité d'initiatives et de services favorise les liens et les échanges avec la communauté environnante, par exemple : café communautaire, parc public, commerces, potagers et jardins, ateliers, CPE, installations de loisirs, bureaux locatifs ou logement étudiant, etc.

# **UN VRAI CHEZ SOI**

**Chaque projet est pensé et conçu avec des personnes aînées et des membres de la collectivité où il s'implante.**

**Le but est de bâtir des projets pleinement intégrés à la communauté, axés sur la réponse aux besoins et aux aspirations des aînés qui y vivent, suivant l'évolution de leur condition de santé, dans un environnement qui recrée l'esprit d'un village ou d'un quartier.**

### **DÉMOCRATIQUE**

Un mode de gestion fondé sur une participation réelle des habitant.e.s du projet aux décisions concernant l'organisation de la vie quotidienne et le développement de leur milieu.

### **DURABLE**

Des projets significatifs sur le plan du design et de l'architecture, conçus de manière durable et favorisant un mode de vie écologique.

### **PLURIGÉNÉRATIONNEL**

Un endroit où s'entraident et se côtoient des personnes de générations différentes.

### **INNOVANT**

Des logements qui portent la marque d'un habitat intelligent, en intégrant des technologies qui contribuent à la santé et la sécurité des personnes.



## S'ADAPTER AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Au Québec, le groupe des gens âgés de 75 à 84 ans doublera d'ici 2031, alors que la population générale croîtra de seulement 10% au cours de cette même période. Dans quinze ans, une personne sur quatre aura plus de 65 ans. Les besoins des personnes âgées, notamment en matière de logement et de soins à domicile, croîtront donc de manière extraordinaire au cours des prochaines années.

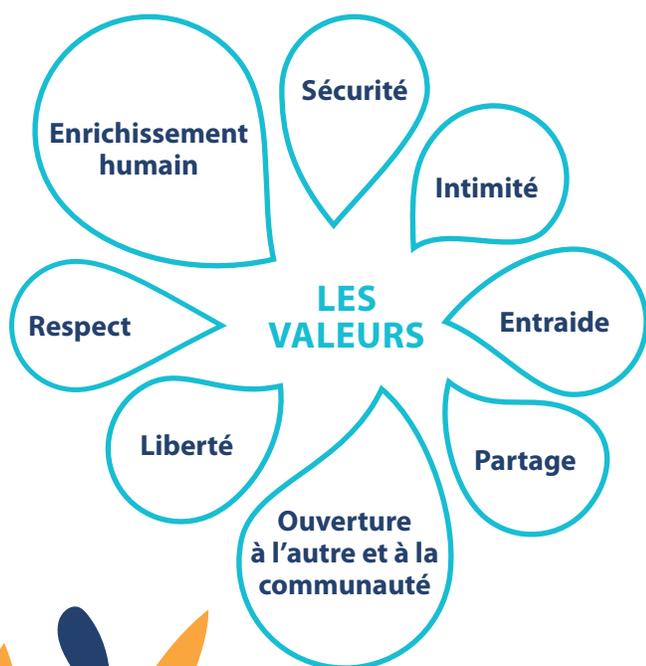
Actuellement, l'offre d'habitation pour aînés tend à se concentrer dans un modèle unique offert par les grands réseaux privés qui, la plupart du temps, s'adresse seulement à des personnes autonomes ou semi-autonomes, avec des loyers très onéreux. Cette réalité met en lumière qu'un grand nombre de personnes âgées verront à court terme leurs revenus se dégrader, ceux-ci étant trop « riches » pour avoir

accès aux logements sociaux et communautaires, mais trop « pauvres » pour se permettre d'acquitter les coûts relatifs à une place en résidence traditionnelle qui, finalement, ne fera que gruger leur patrimoine économique et risquer de les mener à la pauvreté.

Aussi, l'offre actuelle en habitation ou en hébergement fait en sorte qu'un aîné doit déménager en moyenne quatre fois dans les douze ans suivant le départ de son domicile.

Devant ces constats, l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) et le Réseau de coopération des EÉSAD ont décidé d'élaborer une vision originale et pertinente pour combler le trou de services auquel sont confrontées les personnes âgées à revenu moyen.

Cette solution est en cohérence avec une multitude d'initiatives dans des communautés partout au Québec qui cherchent à répondre autrement aux besoins et aspirations des aînés.



### POURQUOI CE CONCEPT D'HABITATION ?

Pour répondre de manière différente et mieux adaptée aux besoins de logement des personnes âgées dans le contexte du vieillissement de la population.

### L'AMBITION

Proposer une solution durable au défi sociodémographique québécois en développant ce concept d'habitation à la grandeur du Québec afin d'offrir aux aînés un véritable milieu de vie créé *par et pour eux*.

### COMMENT ?

Développer hors des programmes gouvernementaux, ce qui permet davantage de flexibilité pour répondre aux besoins. Financer par la création d'un Fonds national dédié au développement de cette formule d'habitation.



**AGRTQ**

Développer l'habitation communautaire  
*avec et pour* les collectivités

---

533 rue Ontario Est, bureau 340, H2L 1N8 Montréal, QC | [agrtq@agrtq.qc.ca](mailto:agrtq@agrtq.qc.ca) | 514 849-8547